

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE CRTE / CTO / ATI FEDER 11/04/2024 – Maison de la Région à Albi

Membres présents :

J-Luc ESPITALIER	PETR – CCMAV
Jean-Marc BALARAN	3CS – ADM81
Jean-Luc CANTALOUBE	3CT – Département du Tarn
Didier ROUDIER	Val 81
Bernard ANDRIEU	4C
Bernard BOUVIER	SCOT Carmausin Ségala, Causse et Cordais
Vincent RECOULES	Région Occitanie
Miren MARTIN ITURRIA	Région Occitanie
Thierry DECOMPS	Région Occitanie
Mary DUPONT	Région Occitanie
Christophe DINIS	Département du Tarn
Aurélie PATRICE	Département du Tarn
François LECCIA	DDT du Tarn
Céline PICCHIONI	DDT du Tarn
Sophie DEBRIEU	DDT du Tarn
Céline FERRIERES	Chambre des Métiers
Marion VERNHES	Préfecture du Tarn
Julien FRAT	PETR
Emmanuelle SUBSOL LE BORDAYS	PETR
Guy MALATERRE	Pampelonne
Pierre CALVIGNAC	Terre de Bancalié
Thierry SAN ANDRES	Saint Benoit de Carmaux
Sandra DE OLIVEIRA NUNES	Saint Benoit de Carmaux

Ci joints : Document de présentation

Points à l'ordre du jour :

1	ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS CRTE	2
2	MISE A JOUR DU PROGRAMME D' ACTIONS CRTE	2
3	PRESENTATION DU PO2024 PROGRAMMATIF CRTE/CTO	2
4	PROPOSITIONS D'AVENANTS AU CRTE	3
5	SOUTIEN INGENIERIE TERRITORIAL	4
6	PRESENTATION DES 4 NOUVEAUX CONTRATS BOURGS CENTRES	4
7	ATI FEDER	5

1 Etat de mise en œuvre des actions CRTE



Il est présenté l'état de la mise en œuvre des actions inscrites initialement dans le CRTE.

Une analyse de ces opérations avec la nouvelle grille d'enjeux des 6 familles pour agir en faveur de la transition écologique est proposée (cf. présentation jointe)

3 opérations sont présentées pour illustrer ce premier programme d'opérations CRTE :

- La démolition et aménagement temporaire de l'îlot Puech à Alban
- La rénovation énergétique l'étage de la MJC/médiathèque de Sérénac pour la création d'un logement communal

- Les investissements soutenus par « coup de pouce » de familles rurales du causse pour améliorer l'efficacité des friperies du Cordais et du Causse

2 Mise à jour du programme d'actions CRTE

Comme prévu dans le contrat, une mise à jour des actions CRTE doit être réalisée chaque année.

Il est proposé d'inscrire au CRTE les opérations suivantes :

- **21** opérations financées en 2023 par le fonds vert pour un montant d'investissement de 3 931 325 € et une aide de 1 444 315 € (37%)
- **3** opérations espaces publics en cours d'instruction pour une aide du fonds vert avec un montant d'investissement de 684 845 €
- **3** opérations « éclairage public » soutenus par le fonds vert et portées par le SDET, le SIER du Carmausin et le SIER de Tanus pour la rénovation de 720 points lumineux avec un montant d'investissement de 581 144 € et une aide de 145 286 € (25%)
- **10** opérations citoyennes soutenues par le fonds « coup de pouce » du PETR Albigeois et Bastides pour un montant d'investissement de 15 900€

3 opérations sont présentées pour illustrer cette mise à jour :

- La plantation d'une forêt comestible publique et pédagogique sur la commune de saint-Benoit-de-Carmaux
- L'animation d'ateliers participatifs de réparation de vélos par l'association « citoyens pour une dynamique carmausine » sur le Carmausin Ségala

Cette mise à jour est validée par l'ensemble des membres du COPIL

3 Présentation du PO2024 programmatif CRTE/CTO



La programmation 2024 est présentée (cf. présentation ci jointe)

Il est évoqué la difficulté de pouvoir présenter une programmation avec des plans de financement consolidés, compte tenu :

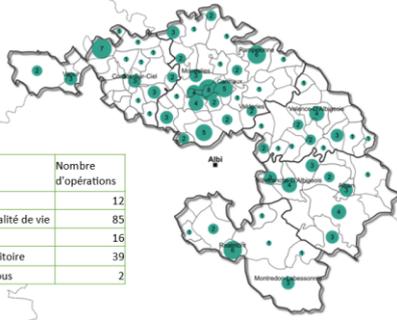
- Du nouveau calendrier proposé pour la tenue de ce copil (fin premier trimestre)
- Du nombre important d'opérations identifiées (153 opérations en 2024)
- Des modalités d'échanges de données sur les financements des projets



PO 2024 programmatif Etat des projets identifiés pour 2024

EPCI	Nombre d'opérations
3CS	64
3CT	17
4C	28
CCMAV	25
ValB1	20

Orientations du projet de territoire	Nombre d'opérations
Non concerné	12
1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie	85
2 : Soutenir l'économie locale et l'emploi	16
3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire	39
4 : Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous	2



Le besoin de clarifier la maturation des projets déposés aux financeurs est exprimé. De nombreuses demandes de financement ne sont pas complètes et ne peuvent aboutir à la programmation d'une aide.

Il est rappelé par Jean-Luc Espitalier que sur les 4 dernières années, la préfecture du Tarn a du rendre près de 3 millions d'euros de DETR. Il est évoqué le besoin de remettre en place des comités de financeurs afin de s'entendre sur les soutiens à apporter aux projets. La question du guichet unique est également un enjeu complètement écarté, dont il faut se resaisir !

Enfin il est rappelé la nécessité que les

collectivités et porteurs de projets déposent leurs demandes de financement en même temps auprès de l'ensemble des financeurs. Par ailleurs, Il a été rappelé par la Préfecture que les opérations non matures ne sont pas prioritaire pour l'année en cours.

Le Département du Tarn propose d'inscrire deux projets à cette maquette :

- L'aménagement cyclable de la vallée du cérou
- L'équipement sportif du collège de Cordes

Bernard Andrieu, interroge sur la répartition des efforts de financement par territoire et souhaiterait pouvoir avoir accès un bilan par commune ou par EPCI. Marion Vernhes rappelle la vigilance accordée par la Préfecture à l'équilibre territoriale en matière attribution des aides tant géographique et que par les montants accordés (€/habitant). Il est fait état du manque de projets dans certaines communes en déficit de soutien !

Les actions propres au PETER pour 2024 sont présentées :

- L'accompagnement, en cours de construction avec le CAUE, sur la renaturation des cours d'école ;
- Le développement du rôle de « Fabrique Locale de Territoires en transition » porté par le PETER ;
- L'émergence de la filière chanvre ;
- Le projet de création d'une unité de production de granulés bois ;
- Le programme d'actions territoriales sur la pierre sèche ;
- Le soutien aux investissements en matière de récupération des eaux de pluie pour les collectivités et pour les particuliers ;
- Le recrutement d'un chargé d'appui aux projets « bâtiments transition écologique » pour accompagner les collectivités dans leurs projets et pour lequel une demande de fonds vert est en cours d'instruction

4 Propositions d'avenants au CRTE

Il est proposé de prendre plusieurs avenants CRTE :

- La reconnaissance de la CC du Carmausin Ségala comme Territoires d'industrie, aux côtés des agglomérations de Gaillac-Graulhet et de l'Albigeois, dans le cadre de l'appel à projets déposé en commun pour la période 2023-2027
- Le programme « démonstrateur territorial des transitions agricoles et alimentaires », lauréat à l'appel à projet France 2030, porté par le Syndicat Mixte de Bassin Versant Tarn Aval
- Le soutien de 2 264 € du fonds vert pour la réalisation d'une étude d'opportunité pour le développement d'une filière chanvre sur son territoire. Etude réalisée par la Chambre d'Agriculture du Tarn
- Le soutien de 21 689 € du fonds vert pour l'animation 2023 du poste de « chef de projet CRTE »

Ces propositions sont retenues par les membres du COPIL

Plusieurs questions sont soulevées, suite aux recommandations de la DDT sur les évolutions attendues du CRTE avec la prochaine COP, notamment :

- La question du suivi de la revue de projet et de la mise en place d'indicateurs. Le PETER informe son souhait de développer un outil de pilotage lui permettant de répondre plus facilement à ce suivi.
- L'évolution des mesures présentes dans le CRTE qui ne seraient pas directement de nature à renforcer la transition écologique. François LECCIA et Marion VERNHES ne confirment pas cette attente. Il n'y a pas de demande de faire évoluer le contenu du CRTE. L'Etat n'a pas pour projet de recentrer ces aides que sur des opérations de transition écologique.

5 Soutien ingénierie territorial

Il est rappelé les différents soutiens financiers apportés à l'ingénierie du PETR dont :

- ➔ Le financement Régional : 63 000 € / an
- ➔ Le financement Départemental : 33 300 € / an
- ➔ La demande de Fonds vert en cours d'instruction : 47 322 € pour 2 ans

Le cadre partenarial avec la Région évolue pour s'inscrire dans une durée de 3 ans et la définition d'objectifs précis (cf. présentation ci jointe). Vincent Recoules réaffirme le soutien de la Région à l'équipe du Pôle et l'engagement de cette convention territoriale sur le territoire.

6 Présentation des 4 nouveaux contrats bourgs centres

Emmanuelle Subsol rappelle le cadre de ces contrats bourgs centres et invite chaque représentant des nouveaux contrats a présenté une ou deux actions emblématiques.

Pour rappel (cf présentation ci jointe) les 4 nouveaux bourgs centres sur le territoire sont :

- Pampelonne
- Saint Benoit de Carmaux
- Terre de Bancalié
- Monestiés



Vincent RECOULES rappelle l'importance de ce dispositif et le soutien de la Région pour le développement de ces bourgs. Il est précisé que ces contrats pourront être présentés à la CP Régionale du mois de juin. Il souligne l'importance de l'accompagnement du PETR et la qualité du travail réalisé.

Lors de ces temps de présentation, Jean-Marc Balaran témoigne d'une inquiétude concernant les modalités du ZAN quand des communes ne sont pas en PLUi. La consommation foncière pour le développement des zones d'activité sur leur territoire serait alors rattachée au crédit de la commune et non à l'échelle intercommunale.

Vincent Recoules évoque également les difficultés croissantes des locataires de logements communaux et logements sociaux à payer leur loyer. Les communes ont de plus en plus d'impayés, de demande d'expulsion et de situations sans logement !

7 ATI FEDER

Mary Dupont rappelle le calendrier de mise en œuvre de l'ATI FEDER et que l'arbitrage liés à la priorisation des demandes déposées est en cours côté Autorité de Gestion.

Il est fait état des demandes présentes sur le territoire du PETR (cf. présentation ci jointe) :

Projets pré-identifiés ATI FEDER

Dossier déposé, en cours d'instruction :

Projet : Réhabilitation de locaux à usage des professionnels de santé (dossier Synergie OCC001568)

MOA : Commune de Villefranche-d'Albigeois

Avis de pré-sélection en date du 21/12/2023

Projet : Extension de la Maison des Services d'Alban (dossier Synergie OCC005304)

MOA : CC des Monts d'Alban et du Villefranchois

Pré-demandes, à l'étude :

Projet : Pôle culturel en milieu rural isolé

MOA : Commune de Saint-Christophe

Projet : Espaces de vie urbains en QPV à Carmaux

MOA : Commune de Carmaux

Le projet d'extension de la maison de services d'Alban est présenté ainsi que l'avis technique aux regards des critères de la grille de sélection.

Avis de pré-sélection du COPIL ATI FEDER

Dossier déposé, en cours d'instruction :

Projet : Extension de la Maison des Services d'Alban

(dossier Synergie OCC005304)

MOA : Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois

Travaux d'extension de la Maison des services d'Alban

Coût éligible estimé : 2 263 913€

Montant du FEDER sollicité : 618 761€

Date de l'opération : de septembre 2023 à décembre 2024



L'ensemble des membres du comité de pilotage valide l'intérêt et la sélection de ce projet pour un financement FEDER.